



INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

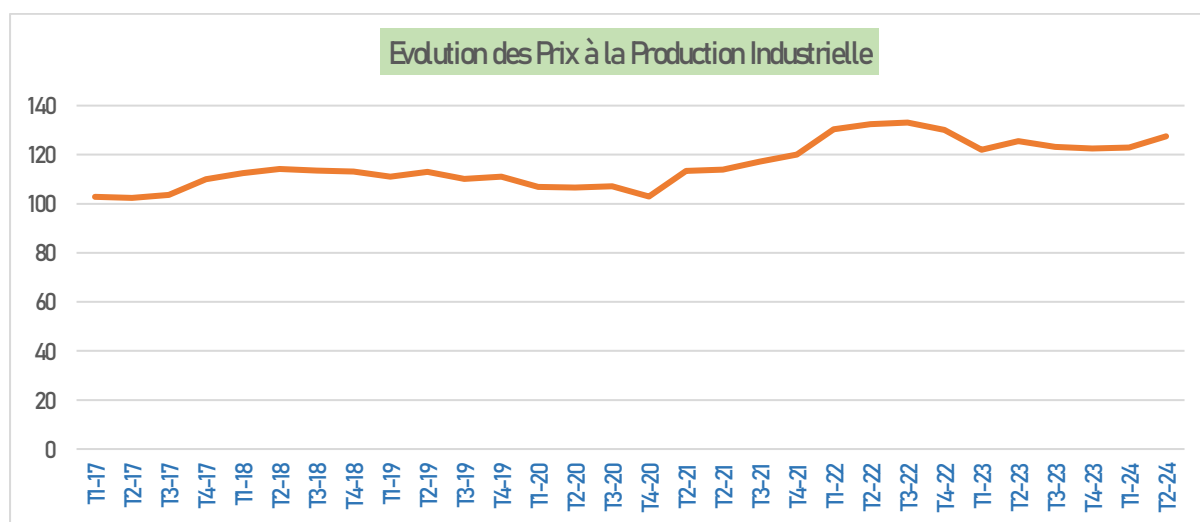
NOTE D'ANALYSE TRIMESTRIELLE

DEUXIEME TRIMESTRE 2024

ANALYSE D'ENSEMBLE

Hausse des prix à la production industrielle au 2^e trimestre 2024

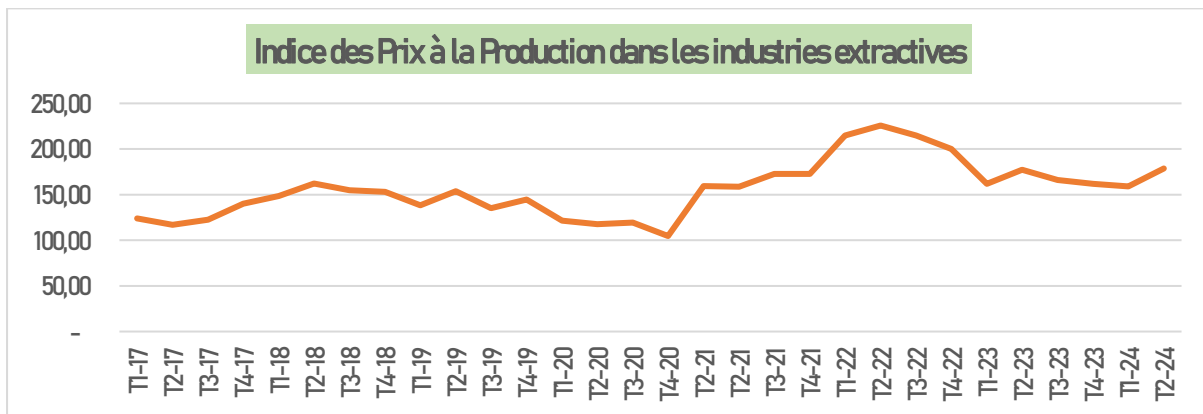
La hausse des prix à la production industrielle entamée en début de l'année (+0,9 % en glissement annuel) s'est accentuée au deuxième trimestre (+1,6 %) ; essentiellement portée par les industries du bois et de fabrication d'articles en bois (+12 %) et les imprimeries et les industries de fabrication du papier et du carton (+7 %) dont l'élan d'activité a néanmoins été freinée par la contraction enregistrée dans les industries de la fabrication de meubles (-5,8 %), les industries de la fabrication de machines et équipements (-4,3 %), les industries de la métallurgie et la fabrication d'ouvrages en métaux (-3,6 %). En comparaison au trimestre précédent, les prix à la production ont enregistré une hausse 3,6 % au deuxième trimestre 2024.



ANALYSE SECTORIELLE :

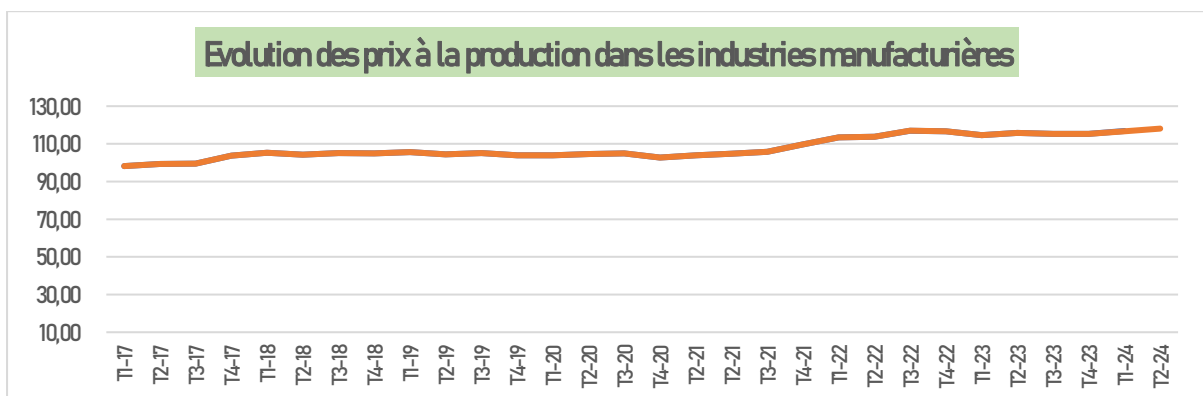
Légère hausse des prix à la production dans les industries extractives

Sur un an, les prix à la production dans les industries extractives ont enregistré une infime hausse (+0,8 %) au deuxième trimestre 2024, une tendance contrastant avec la baisse (-1,9 %) observée au premier trimestre 2024. Sur un trimestre l'on enregistre une hausse plus marquée (+12,5 %) des prix à la production dans les industries extractives.



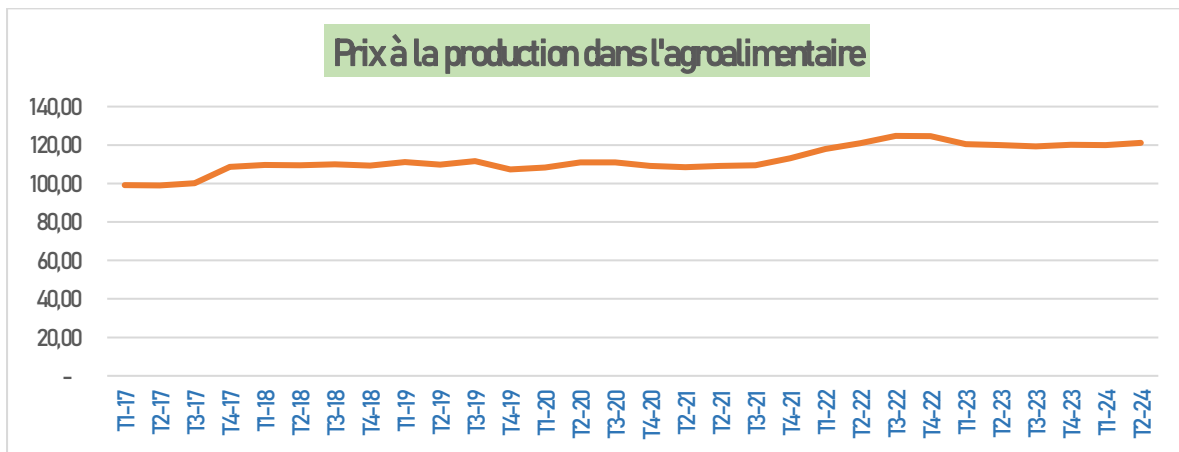
Légère hausse des prix de production dans l'industrie manufacturière

L'évolution observée sur les prix à la production dans l'industrie manufacturière au premier trimestre 2024 (+1,9 % en glissement annuel), s'est poursuivie au deuxième trimestre (+ 2 %). Sur un trimestre l'on enregistre aussi une hausse des prix (+1,2 %) à la production dans les industries manufacturières.



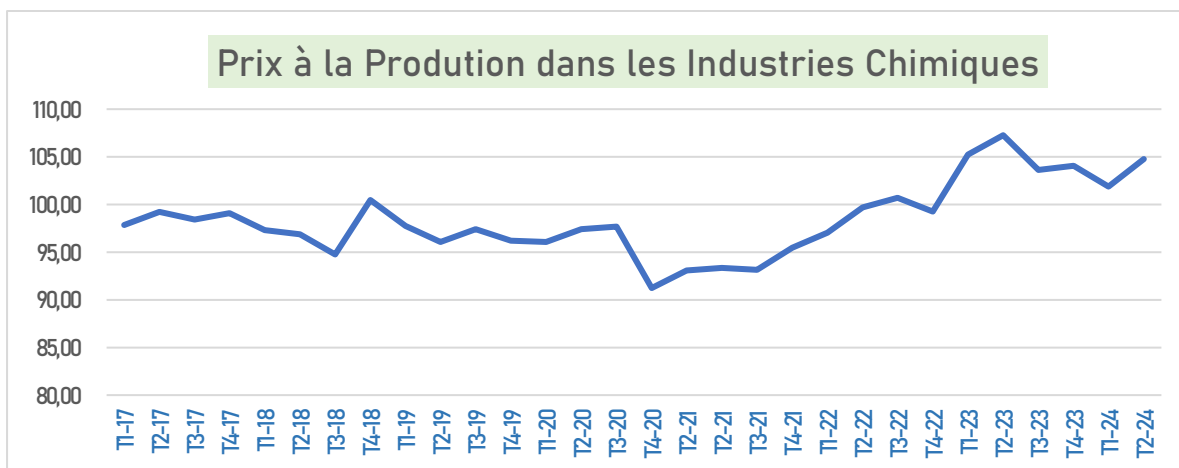
Hausse des prix de production dans l'industrie agroalimentaire

Sur un an, les prix à la production dans l'industrie agroalimentaire ont enregistré une légère hausse de 1 % au deuxième trimestre 2024, contrairement aux deux trimestres précédents où l'on a observé des baisses de 0,4 % et -4,4 % respectivement au premier trimestre 2024 et au quatrième trimestre 2023. Sur un trimestre, l'on a aussi enregistré une mince hausse (1 %), traduisant une certaine stabilité.



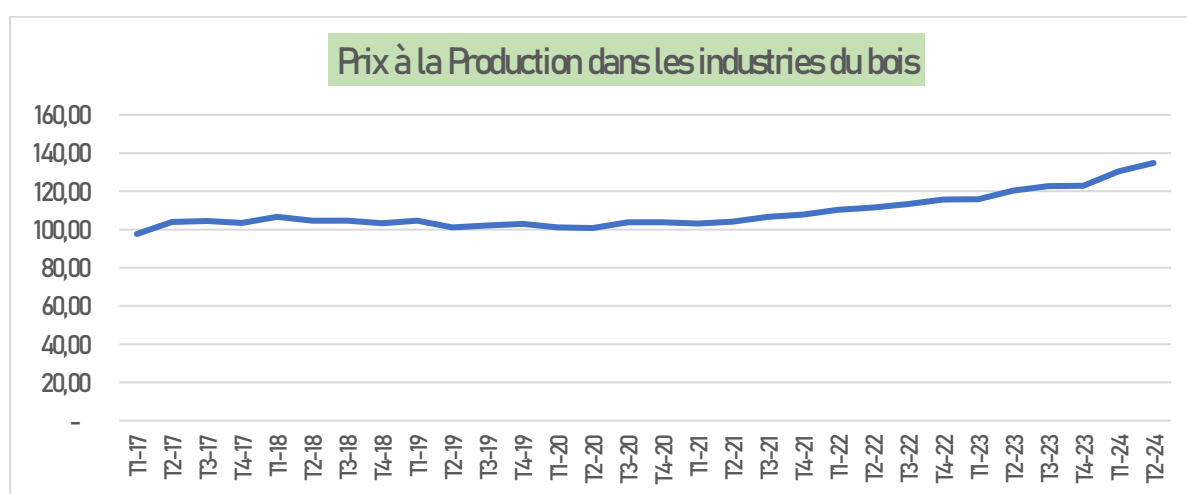
Baisse des prix à la production dans les industries chimiques, pharmaceutiques et plastiques

Au deuxième trimestre 2024, les prix à la production dans les industries chimiques et pharmaceutiques ont enregistré une baisse de 2,3 % sur un an, une tendance dans le sillage de l'évolution enregistrée au premier trimestre (-3,2 % en glissement annuel). Sur un trimestre, les prix à la production dans les industries chimiques ont connu une hausse de 2,8 %.



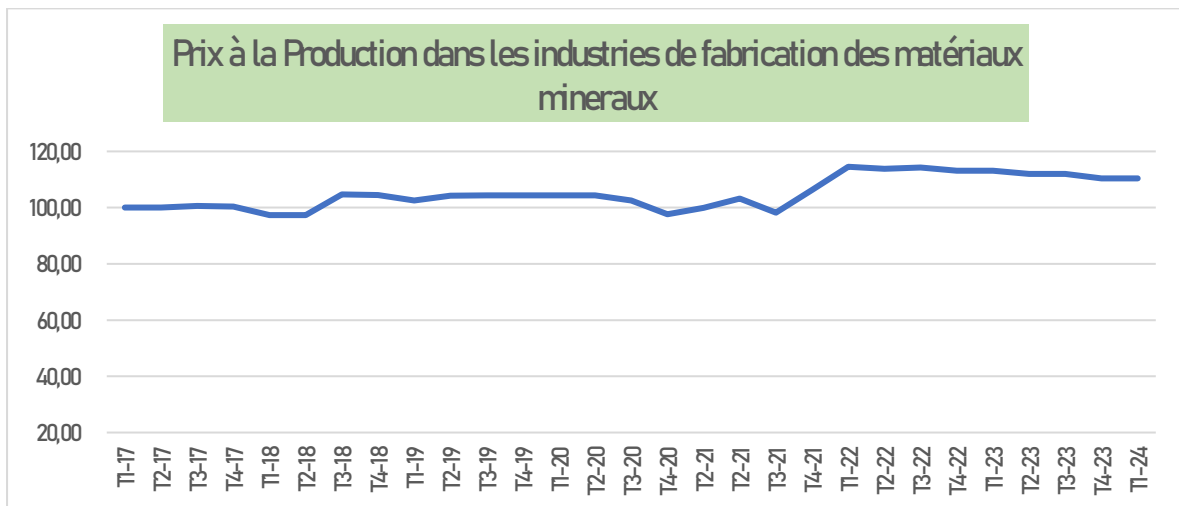
Forte hausse des prix à la production dans les industries du bois

Sur l'année, les prix à la production dans les industries du bois ont cru de près de 12 % ; c'était déjà le cas en début d'année où l'on a enregistré une hausse de près de 12,5 %. Sur un trimestre, les prix dans les industries du bois ont cru de 3,4 %. Notons toutefois que depuis le début de l'année 2021, les prix à la production dans les industries du bois ne cessent de croître.



Baisse des prix dans les industries de fabrication de matériaux minéraux

Au deuxième trimestre 2024, les prix à la production dans les industries de fabrication de matériaux minéraux ont enregistré une infime baisse (-0,02 % sur un an), une tendance baissière qui a débuté au premier trimestre 2023. En référence au premier trimestre 2024, l'on a enregistré une légère hausse de près de 1,5 % des prix à la production dans le secteur de la fabrication des matériaux minéraux.



Hausse des prix dans les industries de fabrication papier

La tendance baissière entamée le deuxième trimestre 2023 dans les prix à la production dans les industries de fabrication du papier s'est estompée au deuxième trimestre 2024, où l'on a enregistré une hausse de 7,11 % (sur un an). Ramené au premier trimestre 2024, les prix à la production dans le secteur de l'imprimerie ont aussi cru de 7,03 %

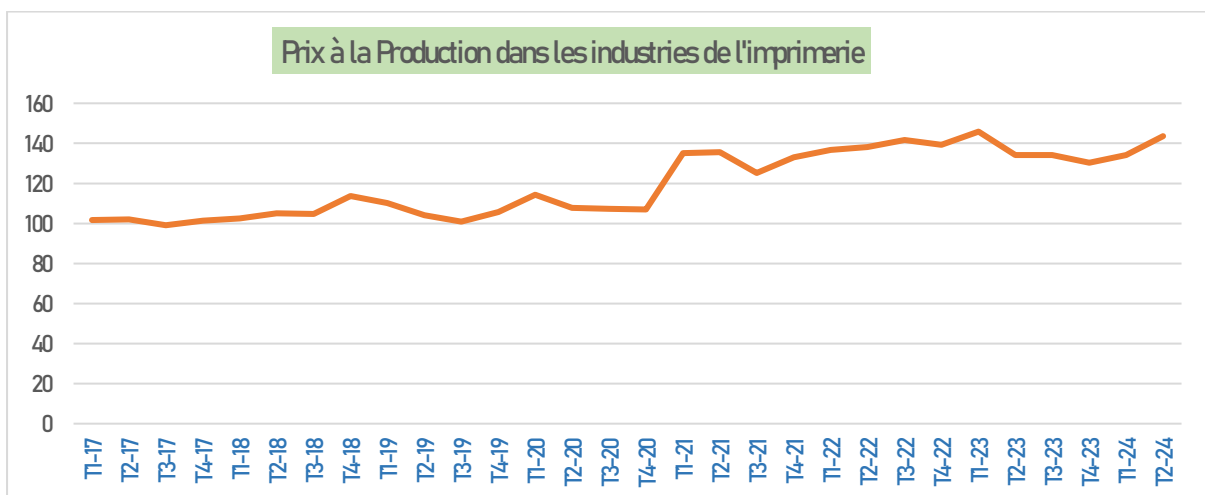


Tableau 1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2016

	Libellé divisions regroupées	T1-22	T2-22	T3-22	T4-22	T1-23	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Glissement annuel
INDUSTRIES EXTRACTIVES		214,7	225,7	214,7	200,1	181,3	177,3	166,1	161,9	159,0	178,8	0,8%
	EXTRACTION D'HYDROCARBURES	214,7	225,7	214,7	200,1	181,3	177,3	166,1	161,9	159,0	178,8	0,8%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES		113,4	113,8	116,9	116,6	115,7	115,8	115,3	115,3	116,8	118,1	2,0%
	AGRO ALIMENTAIRE	118,0	121,0	124,8	124,6	120,5	120,0	119,3	120,2	120,0	121,1	0,8%
	INDUSTRIES TEXTILES	105,8	108,5	108,6	108,5	108,5	118,3	117,6	118,0	118,3	118,8	0,4%
	TRAVAIL DU CUIR ; FABRICATION D'ARTICLES DE VOYAGE ET DE CHAUSSURES	103,4	109,7	104,4	107,4	107,4	107,4	107,4	107,4	114,0	124,5	16,0%
	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS HORS MEUBLES	110,4	111,4	113,4	115,7	115,8	120,4	122,8	122,9	130,4	134,8	12,0%
	FABRICATION DU PAPIER ET DU CARTON, IMPRIMERIE	136,7	138,2	141,7	139,2	145,9	134,1	134,1	130,3	134,2	143,6	7,1%
	RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	121,9	88,0	116,0	117,2	121,8	92,4	92,4	92,4	96,1	92,4	0,0%
	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES ET PLASTIQUES	97,1	99,7	100,7	99,3	105,2	107,3	103,6	104,1	101,9	104,8	-2,3%
	FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	114,5	113,8	114,2	113,1	113,1	112,0	112,0	110,4	110,4	112,0	0,0%
	MÉTALLURGIE ET FABRICATION D'OUVRAGES EN MÉTAUX	123,9	123,9	124,0	123,5	121,2	120,9	117,3	118,5	121,6	116,5	-3,6%
	FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	84,5	84,5	84,5	84,5	84,5	84,5	84,5	80,9	80,9	80,9	-4,3%
	CONSTRUCTION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	163,9	123,2	129,9	129,9	138,4	129,9	129,7	129,7	129,7	129,7	-0,2%
	FABRICATION DE MEUBLES ET AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES NCA	93,3	93,0	94,0	87,3	90,6	88,9	87,0	83,7	83,7	83,7	-5,8%
INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ ET D'EAU		100,0	100,0	103,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	100,0	100,0	103,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%
INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES		100,8	100,8	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0%
	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU ; COLLECTE, TRAITEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS ; RECUPERATION	100,8	100,8	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0%
ENSEMBLE INDUSTRIE		130,3	132,5	133,1	130,1	126,2	125,5	123,2	122,5	123,1	127,5	1,6%

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour enrichir son dispositif de suivi de la conjoncture économique et s'arrimer aux recommandations internationales en matière de production des statistiques d'entreprises, l'INS a entrepris depuis 2014 les travaux d'élaboration de l'IPPI. Ces premiers travaux ont permis d'élaborer le document de méthodologie et les questionnaires en s'appuyant les principales orientations du FMI sur le champ, la périodicité, la méthode de collecte et le calcul des indices. La Mission d'assistance technique d'AFRITAT permis d'affiner ces documents techniques qui ont servi de documents de travail lors de l'enquête d'identification organisée entre juin et septembre 2015 et, qui a permis de collecter les informations nécessaires auprès d'environ 150 entreprises.

Par la suite, les données collectées ont été saisies et exploitées à l'effet de constituer la base de sondage de l'IPPI sur laquelle porte la sélection des séries témoins pour le suivi de l'IPPI. En Avril 2017, les données relatives aux prix de base (2016) ainsi que ceux du premier trimestre 2017 ont été collectés. Depuis lors, ces données sont régulièrement collectées à une fréquence trimestrielle lors des différentes enquêtes de suivi.

La publication de la présente note intervient après une série des travaux engagés dans le cadre de la mise en place de l'indice. Elle décrit l'évolution globale des prix en mettant en exergue les branches d'activité qui y ont contribué de manière significative. Les analyses sont également déclinées par secteur suivant certains regroupements des branches.

Champ couvert

L'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) mesure l'évolution des prix des transactions de biens industriels produits à l'intérieur du territoire économique du Cameroun. Il s'agit des prix départ usine payée aux producteurs, hors taxes et subventions, et hors marge de transport. L'IPPI se rapporte au secteur secondaire et prend en compte les sections suivantes de la Nomenclature des Activités des Etats membres d'Afristat (NAEMA rév 1) B : Industries extractives ; C : activités de fabrication ; D : Production et distribution d'électricité et de gaz ; E : production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution.

Échantillon

L'échantillon de l'IPPI est constitué de 103 entreprises couvrant 328 produits-entreprise, 177 gammes, 48 classes d'activité, 38 groupes et 24 divisions. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble du secteur industriel et a été sélectionné suivant la méthode de cut-off, de manière à couvrir environ 80% de du chiffre d'affaires de chaque division.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de gamme, classes, groupe, divisions, divisions regroupées, types d'industrie et à l'IPPI global. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base (2016). Les indices gammes sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base). L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de divisions précédents relatifs aux différentes divisions industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale issue de la comptabilité nationale. L'indice du trimestre est la moyenne des indices mensuels.

Équipe de rédaction



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

Directeur Général : TEDOU Joseph

Directeur Général Adjoint : SHE ETOUNDI Guy Benjamin

Chef de Département des Statistiques d'Entreprises : AMOUGOU René Aymar Bertrand

Chef de la Division des Statistiques des secteurs Productifs : FOKOU FOPI Serges

Chargé d'études, responsable de l'indicateur : METANGMO Janvier

**Equipe d'élaboration et de rédaction : METANGMO Janvier, DJIDAWO DIFFO Ninon Victor,
NSONG NTOCK Noel Magellan Nino**